

Liberté Égalité Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de parc éolien sur la commune de Jugon-les-Lacs

Par arrêté préfectoral du 13 mars 2024, une enquête publique de 32 jours est ouverte du mardi 16 avril 2024, 9h00, heure d'ouverture de l'enquête, au vendredi 17 mai 2024 inclus, 17h00, heure de clôture de l'enquête, à la mairie de Jugon-les-Lacs, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société IEL Exploitation 31, siège social 41 ter Boulevard Carnot – 22000 SAINT-BRIEUC, pour le projet d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien comprenant 2 aérogénérateurs et 1 poste de livraison, à Jugon-les-Lacs.

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a émis un avis délibéré sur le projet d'autorisation environnementale le 9 mars 2023.

Modalités de consultation du public :

- Le dossier sera consultable à partir du site internet suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/5275
- Le dossier sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor:

https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles

Le dossier complet, support papier et numérisé comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie de Jugon-les-Lacs aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- Les lundi, mercredi et samedi : 9h00-12h00
- Les mardi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Pendant la durée de l'enquête, le public peut formuler ses observations :

- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5275@registredematerialise.fr
- ou directement en se rendant sur le registre électronique à partir du lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/5275
- ou par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de Jugon-les-Lacs, à l'adresse suivante : Mairie 21 rue de Penthièvre 22270 Jugon-les-Lacs (tél : 02 96 31 61 62, mél : mairie@jugonleslacs.bzh).
- Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition à la mairie de Jugon-les-Lacs.

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/5275

M. Michel CAINGNARD, ingénieur en agriculture en retraite, est désigné commissaire enquêteur. Il recevra le public à la mairie de Jugon-les-Lacs, les :

DATES	HORAIRES
Mardi 16 avril 2024	de 9h00 à 12h00
Jeudi 25 avril 2024	de 14h00 à 17h00
Samedi 4 mai 2024	de 9h00 à 12h00
Mercredi 15 mai 2024	de 9h00 à 12h00
Vendredi 17 mai	de 14h00 à 17h00

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de Mme Annaïg TREDAN, chargée de projet, à l'adresse électronique suivante : annaig.tredan@iel-energie.com ou par téléphone au n° 02 30 96 02 18.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur numérisés seront tenus à la disposition du public à la mairie de Jugon-les-Lacs et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.